

X CONCOURS LITTÉRAIRE IES MARÍA BLASCO CURSO 2017/2018

Xº CONCOURS LITTÉRAIRE

Le Lycée IES María Blasco en collaboration avec l'AMPA convoque le Xº Prix Littéraire IES María Blasco.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- 1) Tous les élèves du lycée pourront y participer.
- 2) Sujet libre et production originale.
- 3) Le même texte ne pourra pas être présenté en différentes langues.
- 4) Les participants ne pourront pas présenter plus d'un texte par catégorie et modalité.
- 5) Catégories et modalités:

5.1 Narration

- Quatre modalités: Castillan, Valencien, Anglais et Français.
- Trois catégories:
 - 1º ESO, 2º ESO et 1º FPB
 - 3º ESO, 4º ESO et 2º FPB
 - Baccalauréat.
- Les textes doivent avoir au minimum 2 feuilles à double interligne.

Pour les participants de 1º ESO, 2º ESO et 1º FPB: en valencien, un minimum de 1 feuille. En anglais ou en français possible aussi sous forme de BD et en groupe.

5.2 Poésie

- Quatre modalités: Castillan, Valencien, Anglais et Français.
- Les mêmes catégories que pour la narration.
- Un à trois poèmes.

6) Présentation:

- Une copie papier signée sous un pseudonyme ou devise, dans une grande enveloppe fermée. Sur l'enveloppe sera mentionné: " Pour le Xº Concours Littéraire IES María Blasco" en Castellán, Valencien, Anglais ou Français et la catégorie correspondante.

- Une copie via e-mail à:

concursoliterario@iesmariablasco.com

- Dans l'enveloppe sera jointe une petite enveloppe scellée et sur celle-ci le titre du texte. A l'intérieur et sur une feuille seront indiqués le pseudonyme ou devise et l'identité du participant: prénom, nom, numéro de téléphone, niveau groupe et année scolaire

7) La date limite pour participer sera le 23 février 2018.

8) Les textes seront remis à la Vice Direction.

9) Chaque catégorie sera dotée d'un premier Prix de 50€ et d'un deuxième Prix de 20€.

10) Le jury sera formé par les membres des Départements de Castillán, Valencien, Anglais et Français du Lycée IES María Blasco.

11) En Juin 2018 les résultats du concours seront annoncés sur le tableau d'affichage et sur le site web du Lycée.

12) Les gagnants seront prévenus de la date et lieu de remise des prix qui s'effectuera lors de l'acte de clôture de l'année scolaire.

13) Les décisions du jury seront sans appel et celui-ci pourra décider de ne pas accorder de prix dans une catégorie ou de déclarer des gagnants ex aequo, partageant ainsi le montant du prix; ceci s'appliquera aussi aux textes collectifs.

14) Tout participant est présumé avoir lu et accepté les présents règlements

Sant Vicent del Raspeig, 18 décembre 2017